

Ici et ailleurs

• Harcèlement
L'Académie des Oscars enquête sur son président

Le président de l'Académie des arts et sciences du cinéma, qui remet les prestigieux Oscars, fait l'objet d'une enquête interne à la suite de trois accusations de harcèlement sexuel. L'Académie a reçu ces trois accusations au sujet de John Bailey, 75 ans, et a aussitôt ouvert une enquête. En réponse aux questions de l'AFP, l'Académie s'est contentée de répondre qu'elle "traite toutes les plaintes de façon confidentielle pour protéger toutes les parties prenantes".

Des jeunes attendus à Rome

Trois cents jeunes du monde entier sont attendus, à partir d'aujourd'hui, à Rome, pour exprimer et synthétiser leurs préoccupations à l'approche d'un synode (assemblée d'évêques) qui leur sera consacré en octobre. Le pape François, qui a appelé à une rencontre ouverte entre jeunes chrétiens, non chrétiens et non-croyants, viendra ce lundi, en matinée, donner le coup d'envoi à leur "présynode" qui débouchera sur une contribution écrite qui lui sera remise le dimanche 25 mars.

• Polémique
Un bébé afghan nommé Donald Trump

Quand Donald Trump agrippe son déambulateur pour bébé rose et blanc et se met à arpenter le modeste logis de ses parents à Kaboul, il ignore le scandale que provoque son nom "infidèle" en Afghanistan, pays musulman conservateur. Le petit garçon aux joues roses, âgé d'un an et demi, nommé en hommage au milliardaire américain, est au centre d'une vive polémique sur les réseaux sociaux depuis qu'une photo de ses papiers d'identité afghan y a été publiée. Les parents du petit sont depuis submergés de commentaires "vulgaires et insultants" quant au choix du nom de leur troisième enfant, dit-il.

• Célébrités
Depardieu vote pour la Présidentielle en Russie



Citoyen russe depuis 2013, l'acteur français Gérard Depardieu a voté, hier, à Paris, pour la Présidentielle en Russie. "Nous pouvons vous confirmer qu'il a déjà voté", a-t-on indiqué à la représentation diplomatique à Paris.

Rassemblés par P.M.M

AJT
Libreville/Gabon

LA direction générale de La Poste SA. a animé, dernièrement, dans ses bureaux situés au centre-ville, une conférence de presse aux fins d'apporter quelques éclairages à certaines rumeurs colportées par les membres du Syndicat national de La Poste et quelques clients de la structure en pleine décadence.

« Il y a eu, récemment, une campagne médiatique menée contre la poste gabonaise. Il nous appartient, en tant que direction générale de La Poste, d'apporter des explications par rapport à cette médiatisation », a indiqué, d'entrée, l'inspecteur coordonnateur de La Poste, Jean Christophe Makanga. L'ordre du jour portait sur la communication suivante: la mise au point de l'accompagnement de La Poste par l'Etat, le retard accusé dans le paiement des salaires, la médiation et l'illégalité du Synaposte.

Sur le premier point, le représentant de la direction générale souligne que depuis 2015, « le paiement des salaires des agents est la forme la plus intéressante par laquelle l'Etat accompagne La Poste. En effet, ceux-ci sont rémunérés de manière régulière, bien qu'il arrive qu'on enregistre des retards de paiement, mais l'Etat fini toujours par payer. Malheureusement, nous avons constaté, mais avec beaucoup de regret, que certaines personnes affirment que depuis 27 mois, l'Etat n'a pas assumé son obligation. La Poste s'inscrit en faux parce que, à ce jour, l'Etat ne doit à La Poste qu'un seul mois de salaire, celui de février 2018 », a indiqué M. Makanga.

Au sujet de la médiation du 06 février 2018 entre La Poste et ses employés, il ressort que l'une des directives était de privilégier le dialogue. « Nous disons que ce dialogue social doit se tenir avec des personnes revêtues de la légalité et de la légitimité. Pour cela, nous avons demandé à La Poste de revoir le mandat de ses délégués du personnel, qui est arrivé à expiration. Nous avons donc pris en interne des mesures pour que ces élections se tiennent au plus tard le 30 mars en cours. Le syndicat devait faire de même, puisque le poste de secrétaire général est vacant depuis deux ans. Pis, son adjoint siège aussi, depuis

Front social/La Poste S.A.

La direction générale répond à Synaposte



Photo : AJT

Jean-Christophe Makanga, inspecteur coordonnateur de La Poste SA.

5 ans, comme conseiller économique, social et environnemental. D'autres personnes admises en pré-retraite sont également membres du bureau du Synaposte. Nous ne pouvons pas continuer à discuter de manière permanente avec des gens qui sont dans l'illégalité », a poursuivi le conférencier.

La plainte déposée par le Président-directeur général de La Poste SA., Michael Adandé, contre certains membres du syndicat des agents a aussi fait l'objet des débats avec la presse locale.



CAISSE
DES DÉPÔTS
ET CONSIGNATIONS

Le partenaire économique de long terme



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse des Dépôts et Consignations porte à l'attention des occupants illégaux (squatters) de sa parcelle N°20/AP du plan cadastral de Libreville au lieu-dit MINDOUBE objet du Titre Foncier N° 21081, qu'elle entreprendra dans un délai d'UN MOIS dès parution du présent communiqué les actions nécessaires en vue de leur déguerpissement.

En effet, la Caisse des Dépôts et Consignations tient à rappeler aux occupants illégaux qu'en date du 18 janvier 2017, une sommation de TROIS MOIS à vider les lieux leur avait été notifiée sans que cela soit suivi d'effet.

En conséquence, à défaut de quitter librement les lieux dans le délai indiqué, lesdits occupants feront l'objet d'une expulsion avec intervention des Force de l'Ordre.

Le Directeur Général



Herman Regis NZOUNDOU BIGNOUMBA

ETABLISSEMENT PUBLIC AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DOTATION DE DIX MILLIARDS DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 2EME ETAGE IMMEUBLE ORCHIDEE, RUE JEAN NDENDE - B.P. 8820 LIBREVILLE - GABON
N° STATISTIQUE : 993 485 G - NIF : 793 485 N - TELEPHONE : (+241) 01 77 01 15 - TELECOPIE + 241 01 77 01 69

Photo : AFP